

Adresse

Rue de Caraman 13 - 7300 BOUSSU

☎ 065/76 61 40

☎ 0477 80 11 49

📠 065/76 61 46

✉ secps@itcb.be

Direction

Pierre COQUELET

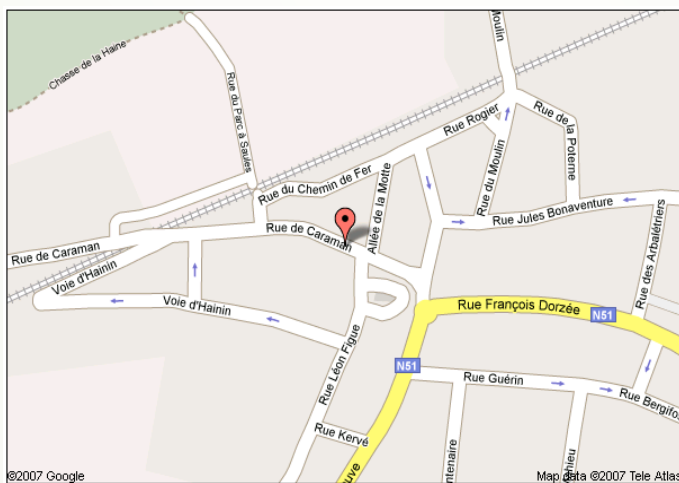
Nos bureaux sont ouverts :

Du lundi au vendredi de 17h00 à 20h30.

Inscriptions :

À partir du 26 août

Plan d'accès



Institut Technique et Professionnel

Les Aumôniers du Travail

Promotion sociale

Aide-mécanicien

AIDE-MÉCANICIEN

A la fin de la formation, vous serez capable :

- d'effectuer des travaux élémentaires d'entretien :
 - procéder à un entretien limité selon les schémas descriptifs du constructeur avec un usage limité des équipements d'essai courants (faire une vidange, changer les filtres et les bougies, vérifier les différents niveaux, ...)
 - effectuer le réglage des phares ;
 - contrôler et remplacer une ligne d'échappement ;
 - vérifier, remplacer et équilibrer les pneus ;
 - remplacer les amortisseurs ;
 - lire et utiliser la documentation technique de base ;
 - tenir à jour sa fiche de travail ;
- de démonter des éléments mécaniques et électriques de façon méthodique ;
- d'exécuter des travaux élémentaires comme le remplacement des pneus, des phares, et de participer aux activités du garage ;
- d'utiliser correctement et d'entretenir l'outillage ;
- de procéder à un contrôle visuel du véhicule et de communiquer ses observations au responsable.

Conditions d'admission

Être porteur du CEB ou, à défaut, réussir un test d'admission en français avant l'entrée en formation.

Droits d'inscription

*175,60 €

40 € pour les demandeurs d'emploi, les étudiants de moins de 18 ans, les bénéficiaires de l'Awiph, les bénéficiaires du CPAS, les enseignants sous certaines conditions.

Fréquence des cours

Théorie: le lundi et mercredi du 14/09/2015 au 20/04/2016 de 17h30 à 20h50

Pratique: le mardi et jeudi du 15/09/2015 au 16/06/2016 avec le lundi 25/04/2016, le mercredi 27/04/2016 et le mercredi 04/05/2016 de 17h30 à 20h50

Titre obtenu

Certificat d'aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires spécifique à l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale.

Quelles démarches effectuer pour m'inscrire ?

- ✓ Fournir ma carte d'identité pour photocopie
- ✓ Remplir une fiche d'inscription au secrétariat
- ✓ Signer le "reçu école" dès paiement
- ✓ Remettre mon diplôme le plus élevé au secrétariat (CEB, CESS, ...) ou remettre l'attestation de l'unité de formation précédente ou réussir un test d'admission pour entrer en formation
- ✓ Payer les droits d'inscription en fonction de votre statut
- ✓ Autres démarches :

Je suis DEMANDEUR D'EMPLOI :

—> je remets mon numéro d'inscription du Forem

Je suis bénéficiaire du CPAS :

—> Je le signale au secrétariat ou je remets une attestation de bénéficiaire du revenu d'intégration

Je suis inscrit auprès de l'AWIPH :

—> je remets une attestation obtenue auprès de l'AWIPH

J'ai moins de 18ans :

—> je remets une attestation obtenue auprès de mon établissement scolaire prouvant mon inscription